



Fédération Française d'Athlétisme

✉ contact@esmpathletisme.fr

Pierres, le 8 janvier 2026

#### CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Cher licencié, Chère licenciée,

Les dirigeants de l'Entente Sportive Maintenon Pierres Athlétisme vous invitent à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association qui se tiendra le :

**VENDREDI 23 JANVIER 2026 à 19H00**

**Maison des Associations – Salle Cèdre – 41, rue René et Jean Lefèvre – 28130 PIERRES**

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 – Rétrospective 2025/Perspectives : les mots des Co-Présidents
- 2 – Rapport du Pôle Administratif
- 3 – Rapport financier
- 4 – Vote du budget prévisionnel 2026
- 5 – Rapport du Pôle Evénements – Equipements et Développement
- 6 – Rapport du Pôle Sportif
- 7 – Projets à venir
- 8 – Election des vérificateurs aux comptes
- 9 – Intervention des personnalités
- 10 – Questions diverses (à envoyer au Comité Directeur avant le 20 janvier 2026)

A l'issue de l'Assemblée Générale, nous vous invitons à partager une collation salée et sucrée.

Si vous ne pouvez pas assister à la réunion, vous pouvez donner procuration ci-jointe à un autre membre de l'ESMP Athlétisme, étant précisé que chaque membre électeur ne peut disposer de plus de deux procurations.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Cher licencié, Chère licenciée, l'expression de nos salutations les meilleures.

Les co-Présidents